



LIGUE
HAUTS
DE FRANCE



Centre
de
Formation
aux
Métiers
du
Tennis

TAXE

D'APPRENTISSAGE

Investissez dans le tennis d'aujourd'hui et de demain

QUI EST REDEVABLE ?

Les critères

- » être soumis au droit français
- » être assujetti à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu
- » avoir au moins 1 salarié

Ne sont pas redevables

- » les entreprises employant un ou plusieurs apprentis et dont la base annuelle d'imposition ne dépasse pas 6 fois le SMIC annuel
- » les personnes morales ayant pour objectif exclusif l'enseignement
- » les sociétés civiles de moyens (SCM) dont l'activité est non commerciale
- » les groupements d'employeurs composés d'agriculteurs ou de sociétés civiles agricoles qui bénéficieraient eux-mêmes de l'exonération

COLLECTE 2023

NOUVELLES MODALITÉS DE VERSEMENT !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la collecte des contributions au titre de la formation professionnelle est transférée à **l'URSSAF**.

ETAPE 1 (le 5 ou le 15 mai)

Déclaration et collecte du solde de la taxe d'apprentissage via la **Déclaration Sociale Nominative** d'avril 2023

ETAPE 2 (du 25 mai au 7 septembre)

Fléchage du solde de la taxe d'apprentissage au Centre de Formation de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis via la plateforme **SOLTéA** grâce à vos identifiants Net-Entreprises

NOUS SOUTENIR

COMMENT NOUS TROUVER SUR SOLTÉA ?

Nom : Ligue des Hauts-de-France de Tennis

Adresse : 93 rue du Fort, 59700 Marcq-en-Barœul

Numéro SIRET : 30940757500021

Numéro UAI : 0596908N

[Accéder à la plateforme SOLTéA](#)



NOS MISSIONS

Former les **enseignants** et les **arbitres** de demain ainsi que les **bénévoles** et les **salariés associatifs** d'aujourd'hui afin de **dynamiser, développer et professionnaliser le tennis régional.**

Chaque année notre Centre de Formation c'est :

- » Plus de 2000 heures de formation initiale
- » Près de 300 heures de formation continue
- » 120 enseignants formés (Diplômés d'État, Éducateurs, Initiateurs...)
- » 120 officiels de la compétition formés (Arbitres, Juges-Arbitres...)
- » 70 dirigeants de clubs formés (bénévoles, salariés...)

CONTACT

Des questions sur le fonctionnement du Centre de Formation ?

» **Benoit Bonhoure** - 03 20 81 93 12 - benoit.bonhoure@fft.fr

Des questions sur les modalités de fléchage de votre contribution ?

» **Céline Stoeffler** - 03 20 81 93 13 - celine.stoeffler@fft.fr

Le site de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis